

# Transformer sa cour d'école

Démarrer un projet de "cour Oasis"

**Octobre 2023**



# LE CAUE DE L'ESSONNE

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sont des associations loi 1901 instituées par la loi de 1977 sur l'architecture, remplissant des missions d'intérêt public. Il existe un CAUE dans la plupart des départements français. Le CAUE de l'Essonne a été mis en place à l'initiative du Conseil général de l'Essonne, en 1979.

La gouvernance du CAUE rassemble, au sein de son Conseil d'administration, des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager, des représentants de la société civile.

Le CAUE de l'Essonne (CAUE91) a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement par des actions de conseil, de sensibilisation et de formation.

Dans le cadre des missions confiées au CAUE par la loi du 3 Janvier 1977 et en particulier celles de :

- **Conseiller :** le CAUE91 apporte son assistance et une aide à la décision dans les démarches de projet.
- **Sensibiliser, informer :** l'exigence de qualité s'exprime par une demande accrue de compréhension, d'implication dans la transformation du cadre de vie. Centre de ressources pour les élus, les usagers et les professionnels, le CAUE91 contribue à développer l'esprit de participation.

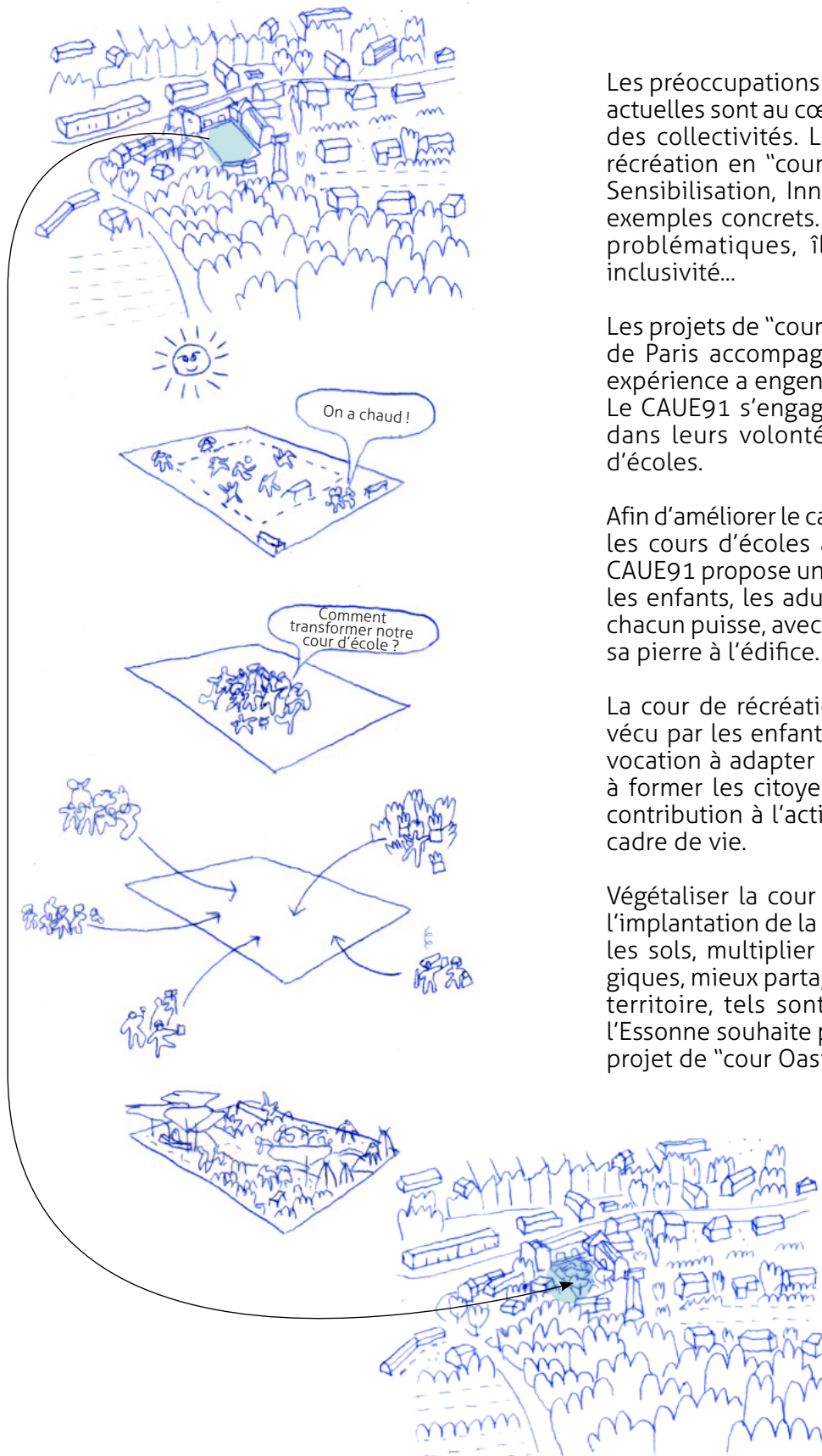
En outre, le CAUE91 remplit pleinement son rôle dans l'action de :

- **Diffuser :** le CAUE91 agit pour la transmission des bonnes pratiques, le partage des savoirs et savoir-faire au service de l'intérêt collectif.





# PHILOSOPHIE D'ACTION



Les préoccupations environnementales et sociétales actuelles sont au cœur des réflexions dans les projets des collectivités. Les transformations de cours de récréation en "cours Oasis" (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité) en sont des exemples concrets. Elles englobent de nombreuses problématiques, îlots de chaleurs, inondations, inclusivité...

Les projets de "cours Oasis" ont été initiés par la ville de Paris accompagnée par le CAUE de Paris. Leur expérience a engendré de nombreuses ressources. Le CAUE91 s'engage aussi au côté des collectivités dans leurs volontés de transformation des cours d'écoles.

Afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et d'adapter les cours d'écoles au réchauffement climatique, le CAUE91 propose une démarche de concertation avec les enfants, les adultes, les acteurs locaux, afin que chacun puisse, avec ses besoins, ses envies, apporter sa pierre à l'édifice.

La cour de récréation est le premier espace public vécu par les enfants. Les ateliers pédagogiques ont vocation à adapter les cours aux usagers mais aussi à former les citoyens en devenir à faire valoir leur contribution à l'action publique, être acteur de leur cadre de vie.

Végétaliser la cour avec une flore locale favorisant l'implantation de la biodiversité, désimperméabiliser les sols, multiplier les usages ludiques et pédagogiques, mieux partager l'espace, connecter la cour au territoire, tels sont les principes que le CAUE de l'Essonne souhaite partager à tous afin de monter un projet de "cour Oasis" vertueux.

## CAUE+

- Accompagner la transition
- Ancrage local et biodiversité
- Concertation, pédagogie et médiation
- Réseau de partenaires

# LES "COURS OASIS", C'EST QUOI ?

Souvent aménagées comme des espaces uniformes et minéraux, les cours d'école ont besoin d'être repensées, en partie ou en totalité.

Transformer sa cour d'école en "cour Oasis", c'est proposer un **espace mieux partagé** par tous et axé sur l'**éveil** et le **bien-être des enfants**. C'est avoir dans sa cour d'école des **espaces plus naturels**, plus **végétalisés**, plus **frais**, des espaces pour la **gestion des eaux**, pour des **aménagements ludiques ou**

**pédagogiques**, des espaces pour l'**activité** ou pour la **détente**...

Les "cours Oasis" intègrent les besoins et contraintes propres au lieu identifiés lors d'ateliers avec les élèves et de séances de concertation avec l'équipe enseignante, les services techniques, les élus de la ville.

Chaque "cour Oasis" est donc unique. On y trouve des espaces :

## VÉGÉTALISÉS ET DÉSIMPÉRMEABILISÉS

La densification et la diversification de la végétation apportent de nombreux bienfaits à la cour et à ses habitants. En créant des zones d'ombre, la végétation apporte de la fraîcheur dans la cour, elle amène également de la biodiversité, sous forme d'insectes et de petits animaux. Cela permet aux enfants de créer un lien avec le vivant, au travers d'espaces de jardinages ou d'explorations.

Afin de retrouver un sol plus vivant et une meilleure gestion des eaux pluviales, les sols de la cour peuvent être désimperméabilisés. La cour peut être réaménagée avec de nouveaux matériaux naturels, perméables ou biosourcés. Les matériaux présents dans la cour peuvent également être conservés et réutilisés afin de leur offrir une seconde vie.

Copeaux, sables... peuvent aussi être manipulés par les enfants pour creuser, transvaser et devenir de vrais terrains de jeux.

## LUDIQUES, PÉDAGOGIQUES ET INCLUSIFS

Les usages dans la cour peuvent être multipliés afin de permettre un meilleur partage de l'espace pour les enfants et favoriser de nouvelles pratiques.

### Nota bene

Les "cours Oasis" ne sont pas le seul moyen de lutter contre le réchauffement climatique, une amélioration thermique du bâtiment peut aussi être engagée...

Des espaces pour la manipulation de matériaux, des espaces supports de sport et de motricité, des espaces supports d'imaginaires peuvent être aménagés. Des espaces pour faire classe dehors ou pour le calme et la lecture, peuvent également être créés.

Mieux répartir les espaces de la cour, décentrer le terrain de sport, diversifier les usages et les espaces ludiques peut équilibrer les occupations des enfants et permettre à chacun de bien s'y sentir : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes... C'est une cour pensée pour tous les élèves, en prenant en compte les enfants en situation de handicap, une cour adaptable.

C'est aussi,

## UNE COUR ADAPTÉE À SON TERRITOIRE

La cour d'école doit également être pensée avec ce qu'il y a au-delà de ses limites, avec le contexte de la commune. La nature des paysages, les motifs et les formes du territoire peuvent servir de socle à la transformation des cours d'écoles et des espaces publics. La cour peut devenir un maillon de la chaîne. C'est aussi expérimenter de nouvelles manières d'entretenir et gérer des espaces verts.

La cour de récréation est le premier espace public vécu et partagé par les enfants.

**Prenons soin de cet espace pour ces citoyens.**





# LES ÉTAPES DU PROJET

## L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE, DE LA RENCONTRE À L'INAUGURATION DU PROJET

La création d'une "cour Oasis" est une transformation globale qui modifie durablement le visage de la cour et ses pratiques. **C'est donc un grand changement pour l'école, les enfants, les équipes éducatives, scolaire et périscolaire, les parents et les gestionnaires !**

Dans les collectivités, les équipes du scolaire, du périscolaire, de la transition, du technique, des espaces verts et du bâtiment travaillent ensemble sur le projet.

À titre indicatif, les grandes étapes du projet :

### INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONCERTATION

#### RENCONTRE AVEC LA COMMUNE, AFFINER LE PROJET

La rencontre entre le CAUE91 et les acteurs de la commune permet d'organiser et de réfléchir le projet sur l'année à venir, de définir/affiner les objectifs et les attentes de la commune. Ces moments permettent également d'informer et de sensibiliser l'ensemble des élus, les services techniques, scolaires, espaces verts, bâtiment-patrimoine, les équipes éducatives, personnels d'entretien, parents d'élèves, sur ce qu'est une "cour Oasis", et de se créer une culture commune autour du projet. Des visites de "cours Oasis" existantes sont également organisées afin d'échanger sur la base de retours d'expériences.

Le cadre de l'accompagnement du CAUE91 est décidé conjointement avec la collectivité dans le cadre d'une convention.

#### ATELIERS AVEC LES ENFANTS

Dans chaque école, le CAUE 91 propose une démarche de concertation avec les élèves, en réalisant plusieurs ateliers avec une classe ambassadrice.

Les premiers ateliers apportent aux élèves les notions de réchauffement climatique, de biodiversité, de gestion des eaux... les enjeux contemporains et le besoin de changement vers une "cour Oasis".

Ils réalisent le diagnostic de leur cour actuelle, décrivent les usages actuels...

Ensuite, grâce à l'utilisation d'outils ludiques (dessins dans la cour, maquettes, collages...), les enfants sont invités à exprimer et à imaginer le futur de leur cour d'école. Quelles envies pour la cour de demain ?



#### ATELIERS AVEC LES ADULTES

À partir de la synthèse des ateliers enfants réalisés par le CAUE 91, les acteurs du projet expriment eux aussi leurs besoins, confrontent leurs avis et émettent des propositions. Lors de ces séances de travail, les scénarios imaginés par les élèves évoluent, les contraintes techniques de la cour et les choix de chacun viennent orienter les réflexions sur le futur aménagement de la cour.

A la suite de ces ateliers et réunions de travail, le programme et les besoins pour la future cour s'ajustent.

Le CAUE 91 met également en lien la collectivité avec des partenaires techniques et financiers (Agence de l'eau, Département, Communauté d'agglomération, État...).



## CONCEPTION ET RÉALISATION DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

### CONSULTATION ET RECRUTEMENT D'UNE ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Une fois les besoins bien identifiés, la collectivité peut lancer une consultation pour une équipe de maîtrise d'œuvre (Mœ). Le CAUE 91 conseille de travailler avec des paysagistes concepteurs, l'équipe peut être composée de plusieurs compétences selon les besoins, notamment un hydraulicien. De plus, une mission complète (du diagnostic, esquisse, au suivi des travaux) permet d'assurer une meilleure chance de réussite du projet.

Nous suggérons d'inclure la concertation dans la mission de la Mœ, de réaliser un ou deux ateliers avec les enfants puis avec les adultes pour discuter autour de deux scénarios possibles.

### CONCEPTION

La maîtrise d'œuvre travaille sur le projet en prenant en compte les ateliers de concertation. Elle conçoit un projet adapté au contexte de l'école et de la commune (*Esquisse, Avant-Projet-Définitif...*).

**Des études complémentaires techniques sont à réaliser, études de sols, plans de réseaux, amiante, pollution...**

En phase avant-projet, la commune peut inviter les partenaires tels que le CD91 ou l'AESN. Ils peuvent apporter un avis technique mais aussi subventionner le projet, si celui-ci respecte certains critères d'éligibilité. Ils peuvent aussi être sollicités dès le début de la démarche. (voir page 18)

### CHANTIER DANS LA COUR

*Période de l'année: été*

La réalisation des travaux dans la cour d'école se déroule pendant les vacances scolaires. Les travaux sont réalisés en interne ou par des entreprises choisies par la commune. Des méthodes alternatives peuvent aussi être envisagées. Certains travaux peuvent être faits par les concepteurs, des chantiers participatifs...

### TRAVAUX PARTICIPATIFS

*Période de l'année: automne*

À l'automne, lorsque le chantier de gros œuvre est fini, les élèves participent à de petits travaux dans leur cour ; plantations, fabrications de petits mobiliers ou objets... Les chantiers participatifs sont nécessaires à l'appropriation et à la compréhension de ce nouvel espace. Le CAUE 91 peut aider à la mise en place de ces petits chantiers participatifs.

Attention, une "cour Oasis" est vivante, elle demande une gestion particulière et saisonnière. De plus, il est aussi possible d'écrire une charte de vie de la cour, ainsi chacun prend conscience du vivant.



# ATELIERS ET VISITES

## QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS DE CONCERTATION À DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

### ATELIERS AVEC LES ENFANTS

#### USAGES, PAYSAGES, ET COUR DE MES RÊVES

Animés par le CAUE91

#### ATELIER DIAGNOSTIC, USAGES

Pour construire un projet d'aménagement de "cour Oasis", il est nécessaire de formuler ce qui fonctionne déjà ou non, ce qui peut être gardé, ce qui doit changer... dans un premier temps de comprendre l'existant, de faire un diagnostic.

Cet atelier peut se dérouler sous la forme d'exercices pour décrire au mieux l'état actuel de la cour d'école :

1. Dessin du plan actuel de la cour, carte des usages, des flux, des espaces pour courir, se reposer, discuter, jouer, des espaces à l'ombre, au soleil, des matières au sol, des sens...
2. Jeu du "J'aime/J'aime pas... dans ma cour d'école"

#### ATELIER PAYSAGE

Dans un second temps, un atelier fait le lien entre la biodiversité, le paysage et la cour d'école.

1. Sensibiliser les élèves sur ce qu'est la biodiversité/le paysage (montagne, forêt, eau, plaine, vallée, ville...).
2. Demander aux élèves dans quels paysages ils aimeraient courir ? lire ? jouer ?...
3. A partir de ces paysages, les élèves composent sous forme de collages ou de maquettes un petit monde où ils expliquent ce qu'ils font dedans.
4. Enfin, il faut amener les élèves à penser leur cour d'école comme un paysage dans lequel ils pourraient faire une multitude d'activités, comme une extension de ce qui se passe à l'extérieur.







## ATELIERS AVEC LES ENFANTS

### CONCEPTION, CRÉATION DE SCÉNARIOS

Animés par les paysagistes concepteurs de l'Hydre, accompagnés du CAUE91.  
École Jules Ferry, Paray-Vieille-Poste.

A partir du diagnostic et des pistes de réflexions sur la biodiversité et le paysage, les élèves formulent des besoins et des intentions. Ils dessinent des formes et des objets qu'ils souhaitent voir apparaître dans leur cour.

A partir des thématiques du végétal, de l'eau, du jeu, des matériaux, de la pédagogie, du partage de l'espace, ils précisent des actions et des idées principales qu'ils veulent voir dans leur cour. Ils réalisent en groupe une maquette de la cour de leur rêve. Cette maquette peut être accompagnée de test à l'échelle 1 dans la cour. En traçant à la craie les formes qu'ils ont dessinées, ils se familiarisent avec les largeurs, les volumes, l'espace.



## ATELIERS AVEC LES ADULTES

### QUELLE COUR DEMAIN ?

Animés par le CAUE91, élus, enseignants, parents d'élèves, services techniques, périscolaire.

Sur la base des travaux des élèves, pour construire un projet partagé, nous organisons un temps de travail et de discussion avec tous les acteurs.

### VISITE

#### SE CRÉER UNE CULTURE COMMUNE

"Cour Oasis" de Paray-Vieille-Poste.  
Animée par le CAUE91.



# DES RÉFÉRENCES DE "COURS OASIS"

Ces références de "cours Oasis" proposent de voir ce qui se fait, à Paris ou ailleurs, dans plusieurs cours d'écoles maternelles, élémentaires ou collèges. Décryptées et analysées selon les critères évoqués précédemment, la végétalisation, la désimperméabilisation, les usages et l'inclusivité, ces références peuvent donner des idées, ouvrir des envies.

Nouveaux aménagements dans la cour, espaces plus mixtes et végétalisés, nouveaux mobiliers pour jouer, se reposer ou apprendre ; ces références proposent d'observer et de comprendre quelles ont été les différentes solutions dans ces établissements pour répondre aux problématiques récurrentes aux cours d'écoles : îlots de chaleurs, conflits d'usages,...

Toutes ces cours d'écoles sont différentes. Le nouveau visage de ces cours découle des particularités et de l'environnement de chaque ville, de chaque école, des personnes qui ont participé au projet et de leurs choix.

**CHAQUE PROJET DE "COURS OASIS" EST UNIQUE.**

J'ai envie de transformer ma cour d'école mais je ne sais pas à quoi elle pourrait ressembler.

Au CAUE91, on vous montre des références de "cours Oasis", et on organise des visites.

## Les critères d'analyse

Pour chacune de ces références, quatre critères permettent d'analyser, sous forme de curseurs, si le projet de "cour Oasis" répond aux problématiques posées dans les cours d'écoles :

### - FRAÎCHEUR ET VÉGÉTALISATION -



### - USAGES LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES -



### - INCLUSIVITÉ DANS LA COUR -



### - DÉSIMPERMÉABILISATION -





# LE COLLÈGE PIERRE ALVISET, PARIS

## QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS DE CONCERTATION À DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET



Avant chantier



Après chantier



Des élèves de 5<sup>ème</sup> ont réfléchi en atelier au futur faciès de leur cour. Dans un questionnaire à destination de tous les collégiens, ils ont proposé plusieurs aménagements possibles dans différents espaces de leur cour. Finalement, ce sont des espaces de calme et de convivialité qui ont été privilégiés par près de 300 élèves.



© CAUE 75

### Typologie :

Collège

### Localisation :

Paris

### Date :

2020

### Maîtrise d'œuvre :

SLA 5/13 - DCPA

### Maîtrise d'ouvrage :

DASCO

Ville de Paris

### Accompagnement :

CAUE75

### Fraîcheur et Végétalisation



### Usages Ludiques et Pédagogiques



### Inclusivité dans la cour



### Désimperméabilisation





# L'ÉCOLE DE L'ILLE, RENNES

## UNE COUR NON-GENRÉE, OFFRIR PLUS DE CHOIX POUR MIEUX PARTAGER



En proposant une plus grande diversité d'espaces et d'usages dans sa cour de récréation (des espaces de défoulement mixtes et moins centraux, des espaces de repos et de calme végétalisés, des espaces de jeux pédagogiques dessinés par les élèves, des circulations pour l'exploration), l'École de L'Îlle à Rennes tente d'instaurer plus de mixité et d'égalité dans ces lieux souvent dominés par les garçons.

### Typologie :

Ecole primaire

### Localisation :

Rennes

### Date :

2020

### Maîtrise d'ouvrage :

Rennes Ville et

Métropole

### Fraîcheur et Végétalisation



### Usages Ludiques et Pédagogiques



### Inclusivité dans la cour



### Désimperméabilisation



© A. Loubry



# L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN DOLENT, PARIS

## LA COUR DE RÉCRÉATION COMME SUPPORT DE PÉDAGOGIE



### Typologie :

Ecole maternelle

### Localisation :

Paris 14<sup>ème</sup>

### Date :

2020

### Maîtrise d'œuvre :

Ville de Paris

SLA 6/14

DCPA

### Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris

CASPE 6/14

DASCO

### Accompagnement :

CAUE75

Entre école maternelle et crèche, la cour de récréation fait peau neuve.

De la végétation sur les pourtours pour s'abriter et se rafraîchir, un espace minéral central pour se retrouver, se poser et jouer, des aires de jeux pour apprendre, tester son équilibre et s'amuser, un espace pédagogique pour faire classe dehors. La cour d'école Jean Dolent propose un cadre éducatif autant à l'extérieur qu'à l'intérieur.



© CAUE 91

### Fraîcheur et Végétalisation

- .. | \* | +

### Usages Ludiques et Pédagogiques

- .. | \* | +

### Inclusivité dans la cour

- .. | \* | +

### Désimperméabilisation

- .. | \* | +



# L'ÉCOLE FONDAMENTALE PIRAMIDE, ANVERS

## UNE COUR D'ÉCOLE PERMÉABLE ET VÉGÉTALE



A Anvers en Belgique, le choix a été fait dans plusieurs écoles de désimperméabiliser et de végétaliser totalement les cours, de transformer les cours en des espaces de nature où les enfants pourraient travailler leurs aptitudes psychomotrices (appréhension des distances, maîtrise de son corps...), sensorielles, relationnelles (se cacher, être vu, être ensemble), et leurs imaginaires.

© CAUE 75

**Typologie :**  
Ecole maternelle et primaire

**Localisation :**  
Anvers (Belgique)

**Date :**  
2015

**Surface totale de la cour :**  
2280 m<sup>2</sup>

**Surface transformée :**  
855 m<sup>2</sup>

**Budget :**  
80 000 €

**Maîtrise d'œuvre :**  
Grœnman

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Ville d'Anvers

### Fraîcheur et Végétalisation

- ... .. + 

### Usages Ludiques et Pédagogiques

- ... .. + 

### Inclusivité dans la cour

- ... .. + 

### Désimperméabilisation

- ... .. + 



# L'ÉCOLE JULES FERRY, PARAY-VIEILLE-POSTE

## DU TOUT MINÉRAL AU TOUT PERMÉABLE



### Typologie :

Ecole élémentaire

### Localisation :

Paray-Vieille-Poste

### Date :

2021

### Maîtrise d'œuvre :

L'Hydre

(groupe de paysagistes)

### Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paray-Vieille-Poste

### Accompagnement :

CAUE91



Au départ, la cour de l'école Jules Ferry est complètement minérale.

La commune décide alors de la transformer, en la rendant totalement perméable, revêtement issu du mélange de granulats et d'un liant organo-minéral, copeaux, galets, buttes végétales, pelouses, pour permettre un meilleur écoulement des eaux. Cette diversité de matériaux dessine aussi les espaces et les usages de la cour.

### Fraîcheur et Végétalisation

- ..  .. +

### Usages Ludiques et Pédagogiques

- ..  .. +

### Inclusivité dans la cour

- ..  .. +

### Désimperméabilisation

- ..  .. +

© CAUE 91



# L'ÉCOLE JEAN JAURÈS D'ITTEVILLE

## ÉTENDRE L'ESPACE PERMÉABLE À L'ENSEMBLE DE LA COUR



Au départ, la cour de l'école Jean Jaurès est majoritairement minérale. C'est un long rectangle de bitûme bordé sur ses limites par des bandes en terre, plantées de Tilleuls. Souhaitant une cour plus végétale, plus fraîche et dégenrée, la commune d'Itteville lance une concertation avec les élèves de l'école pour imaginer le futur de leur cour. Un projet ambitieux avec le parti-pris fort de planter de nombreux petits arbres afin de créer un réel îlot de fraîcheur pour les années à venir.

© CAUE 91

### Typologie :

Ecole élémentaire

### Localisation :

Itteville

### Date :

2022

### Maîtrise d'œuvre :

Le collectif Hyde

(Paysagistes)

127af

(Architectes)

### Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Itteville

### Accompagnement :

CAUE91

### Fraîcheur et Végétalisation

- ... .. + 

### Usages Ludiques et Pédagogiques

- ... .. + 

### Inclusivité dans la cour

- ... .. + 

### Désimperméabilisation

- ... .. + 



# L'ÉCOLE 4 SAISONS À SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

## PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE SE SENTIR BIEN DANS LA COUR



**Typologie :**  
Ecole maternelle

**Localisation :**  
Saint-Pierre-du-Perray

**Date :**  
2022

**Maîtrise d'œuvre :**  
A3M - Atelier d'Architecture

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Ville de Saint-Pierre-du-Perray

**Accompagnement :**  
CAUE91



À l'école maternelle des 4 saisons, les enfants se disputent vivement les rares jeux de cet espace complètement minéral. La concertation avec les adultes et les enfants souligne bien ce besoin d'avoir plus d'espaces ludiques et pédagogiques. Désimperméabilisée et végétalisée, la cour devient un îlot de fraîcheur. Elle propose une diversité d'activités, des espaces de motricités et de manipulations, permettant un retour au calme des enfants.

### Fraîcheur et Végétalisation

- ..  .. +

### Usages Ludiques et Pédagogiques

- ..  .. +

### Inclusivité dans la cour

- ..  .. +

### Désimperméabilisation

- ..  .. +

# FLORE LOCALE

## POURQUOI INTÉGRER LA FLORE LOCALE AU SEIN DES COURS D'ÉCOLE ?

La présence d'une flore locale au plus près des enfants peut leur permettre de **découvrir leur territoire** dans lequel ils habitent, en y intégrant l'un des éléments majeurs qui le compose, à savoir sa végétation, et ainsi éveiller leur curiosité sur ses spécificités, sa diversité et sa beauté.

La présence d'une flore locale va également **accueillir une plus grande biodiversité** (avec laquelle elle interagit) au sein des cours en permettant d'attirer, d'abriter et de nourrir l'ensemble du vivant. La présence

d'une telle richesse participerait à **sensibiliser les enfants** sur ce qu'est la biodiversité, comment elle fonctionne et pourquoi il est important de la protéger.

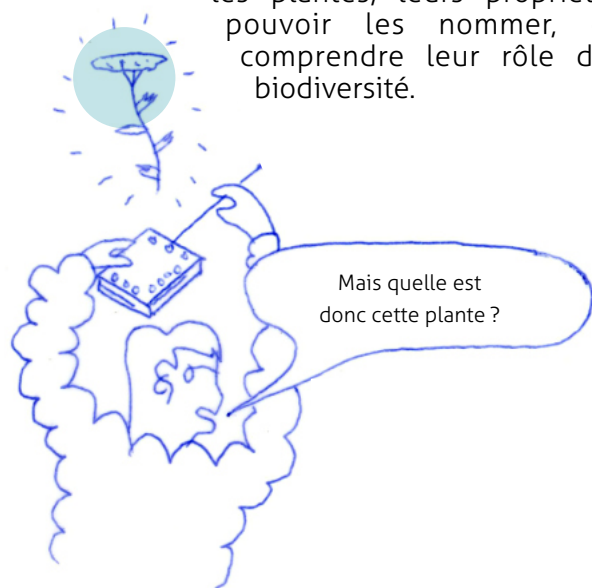
Enfin, le choix d'une flore locale pour la végétalisation des cours d'école apporte également des **bénéfices pratiques** avec des essences de plantes adaptées au climat, aux ressources et aux sols, ainsi qu'aux dangers (maladies et prédateurs) du territoire dans lequel elles se trouvent.

Elles sont de ce fait plus robustes et moins exigeantes

### UN OUTIL POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AUX PLANTES SAUVAGES D'ÎLE-DE-FRANCE :

**LA POINTEUSE BOTANIQUE** est un objet pédagogique conçu par le CAUE91 et paru aux éditions Actes Sud, qui permet d'observer et d'identifier les plantes de notre quotidien.

Cet outil ludique permet de reconnaître facilement les plantes sauvages d'Île-de-France, et offre aux enfants la possibilité d'en apprendre davantage sur les plantes, leurs propriétés, de pouvoir les nommer, et de comprendre leur rôle dans la biodiversité.



### UNE PÉPINIÈRE QUI PROPOSE UNE FLORE LOCALE ET SAUVAGE D'ÎLE-DE-FRANCE :



**PARICIFLORE** est une pépinière associative partenaire du CAUE91.

Son objectif est de contribuer au maintien de la biodiversité locale à travers la valorisation de la flore sauvage et le développement d'une production de plants et de semences d'espèces sauvages d'Île-de-France.

"Planter dans une cour d'école une flore locale, c'est déjà initier un changement des pratiques, c'est offrir de nouvelles perspectives de végétalisation à partir de notre patrimoine local et c'est donner une direction vertueuse à la production horticole en France..."  
Elodie Seguin

La pépinière est installée au Parc départemental du Sausset en Seine-Saint-Denis.

### Recommandations

Le choix des essences de plantes dépend des conditions de votre cour d'école :

- Utilisation des espaces = piétinement, gestion
- Composition du sol = sable, limon, argile, nutriments
- Humidité du sol = humide à sec
- Climat = température, pluviométrie
- Exposition = Ombragé à ensoleillé

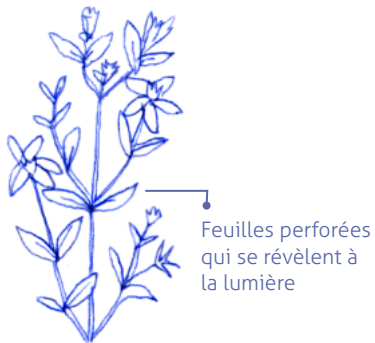
Toutes les plantes ne seront pas adaptées à votre cour d'école !





### UNE FLORE LOCALE LUDIQUE :

- Par ses secrets



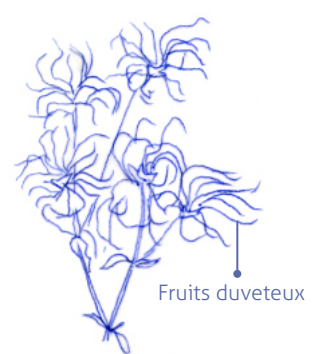
La millepertuis perforé  
*Hypericum perforatum*

- Par son odeur



L'origan  
*Origanum vulgare*

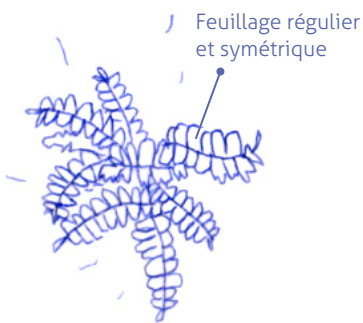
- Par son toucher



La clématite blanche  
*Clematis vitalba*

### UNE FLORE LOCALE ESTHÉTIQUE :

- Par sa géométrie



La capillaire des murailles  
*Asplenium trichomanes*

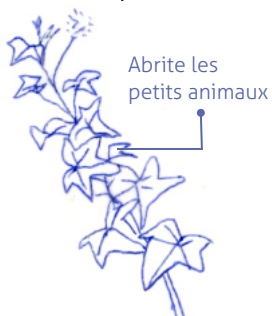
- Par sa matière et sa couleur



Le bleuet  
*Centaurea cyanus*

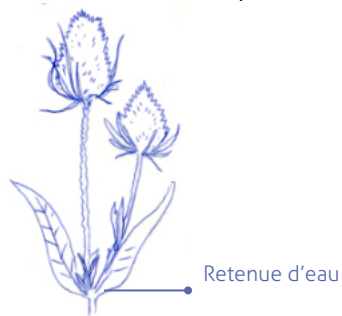
### UNE FLORE LOCALE BÉNÉFIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ :

- Par l'abri qu'elle offre

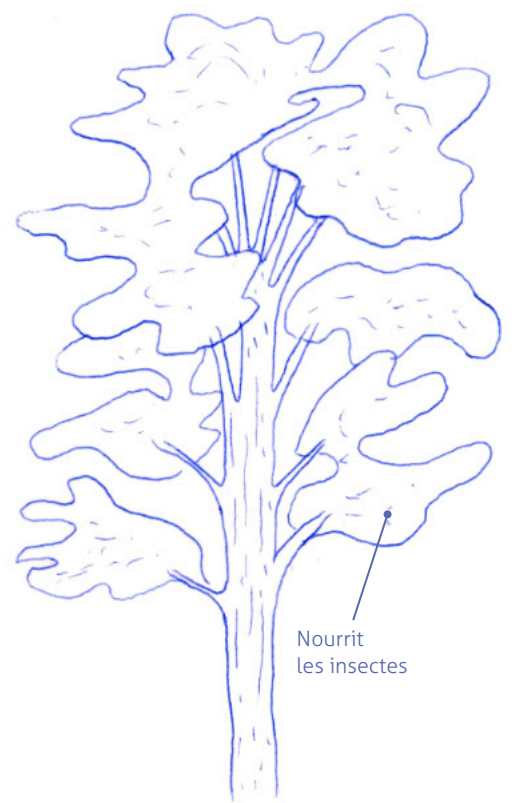


Le lierre grimpant  
*Hedera helix*

- Par les services qu'elle rend



La cardère  
*Dispsacus fullonum*



Erable champêtre  
*Acer campestre*

# LES PARTENAIRES

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE :



Le Conseil départemental de l'Essonne soutient au titre de sa politique de l'eau, les projets qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie au plus près de la source. L'aide financière est éligible aussi bien pour les études préalables que pour les travaux.

#### Les critères principaux sont :

- maintenir ou augmenter les surfaces de pleine terre,
- infiltrer la pluie courante, et également se conformer au règlement local,
- planter des végétaux locaux (en suivant la palette végétale charte ENS ou/et celle de l'agence régionale de la Biodiversité),
- les bassins enterrés ne sont pas subventionnés.

#### Le Conseil départemental apporte une aide pour :

- les études à un taux de 25%,
- les travaux à un taux de 25% du montant hors jeux et annexes, avec un coût de projet plafonné 800 000 euros HT,
- les jeux : le montant de subvention est plafonné à 20% du montant total des travaux.

Pour bénéficier de subventions, un dossier de demande d'aide doit être déposé. Il doit contenir :

- une notice expliquant le projet : sa localisation, ses enjeux, son fonctionnement technique,
- les devis des entreprises qui ont participé : maîtrise d'œuvre, entreprise de travaux, de contrôle,
- le plan du projet,

### Les préconisations du CD 91 :

Des études techniques sont à réaliser en amont. Elles permettent d'être utilisées autant par la maîtrise d'œuvre lors de la phase de conception que par l'entreprise qui réalise les travaux lors du chantier.

- **L'étude de sol** permet d'identifier la nature du sol : sable, argile, remblais... C'est aussi l'occasion de connaître sa perméabilité, et donc la quantité d'eau que la terre pourra infiltrer.
- **Le relevé topographique** permet de connaître, à l'échelle de la cour, les points hauts et les points bas. Il servira à disposer les espaces végétalisés de sorte qu'ils récupèrent l'eau de pluie dont ils ont besoin.
- **L'étude de dimensionnement des ouvrages** est une étape importante. Elle est réalisée par la maîtrise d'œuvre à l'aide des données pluviométrie de Météo-France et de celles de l'étude de sol. Le maître d'œuvre profitera de cette étape pour proposer les dimensions des espaces végétalisés. Il est parfois possible d'infiltrer toute l'eau de pluie si le terrain est assez grand et perméable, ce qui apportera plus de fraîcheur à la cour !
- **La recherche de réseaux souterrains** est une étape réglementaire obligatoire. Elle permet de connaître l'emplacement des réseaux existants, et de ne pas les endommager pendant le chantier.

- les cahiers des charges utilisés pour les consultations d'entreprises,
- la délibération autorisant le maire ou le président à solliciter des subventions.

**ATTENTION, IL FAUT L'ACCORD DES FINANCEURS AVANT D'ENGAGER TOUTES DÉPENSES.**





## L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE :



L'agence de l'eau Seine Normandie aide les projets de réduction de polluants par temps de pluie en zone urbaine, via son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention 2019-2024 en favorisant la gestion des eaux de pluie à la parcelle par des solutions fondées sur la nature.

**Les conditions** à remplir pour bénéficier des subventions sont :

- Situation en zone urbaine avec réduction au réseau d'assainissement (pluvial ou unitaire) des volumes collectés d'eau pluviale,
- Gestion à la source des écoulements de temps de pluie pour des pluies courantes (10 mm en 24h) avec "zéro rejet" au réseau : à ciel ouvert par infiltration sur des surfaces non imperméabilisées, ou par stockage pour utilisation,
- Pour les toitures végétalisées : une épaisseur minimale de substrat de 8 cm.

Plus le projet est ambitieux en termes de désimpermeabilisation et végétalisation ou de gestion des niveaux de pluies, plus la subvention sera importante : **le prix plafond** varie de 30 €/m<sup>2</sup> à 100 €/m<sup>2</sup> éligible, selon le schéma ci-dessous.

La surface éligible correspond à la somme de :

- La surface initialement imperméabilisée dont les apports par les pluies courantes sont gérés sur des surfaces non imperméabilisées à ciel ouvert, ou stockés pour utilisation,
- La surface perméable remaniée pour gérer à ciel ouvert, ou stocker pour utilisation, les apports par les pluies courantes des surfaces imperméabilisées.

**Les études sont aidées à 50%** du montant présenté, **les travaux à 80%** sur le plus petit montant entre le coût des travaux éligibles et le prix plafond, dans la limite des 80% d'aide publique sur le projet.

Les éléments de constitution d'un **dossier de demande d'aide** sont téléchargeables sur le site Internet de l'AESN :

- [https://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires\\_aides](https://www.eau-seine-normandie.fr/formulaires_aides) - "Gestion des rejets urbains en temps de pluies".

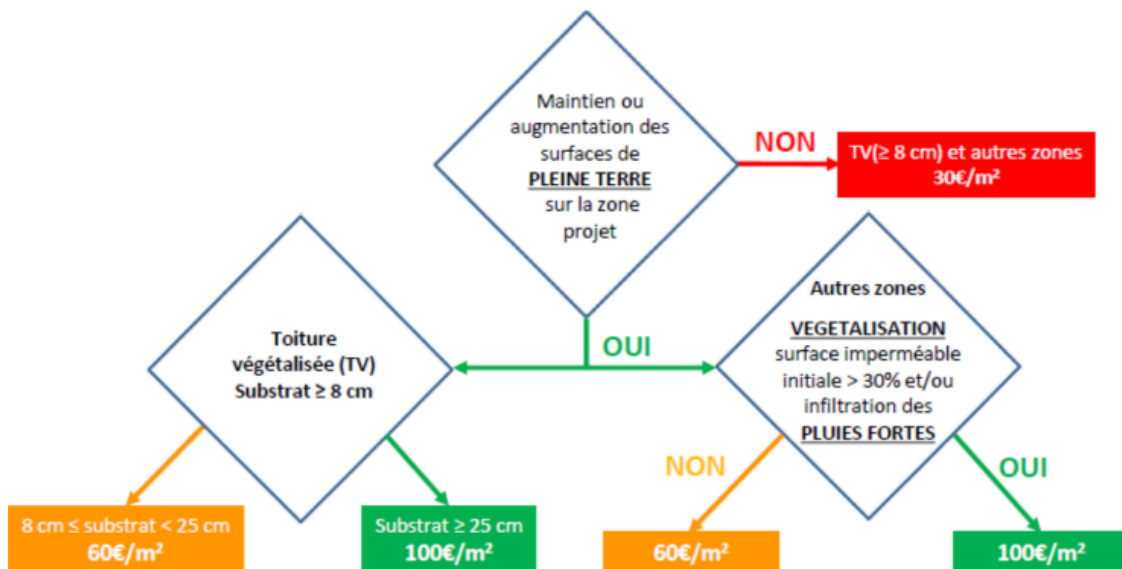
Leur dépôt s'effectue sur :

- <https://www.eau-seine-normandie.fr/Demarches-simplifiees>.

### Pour en savoir plus :

Sur les préconisations techniques pour la bonne gestion des eaux pluviales en zone urbaine :

- [https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public\\_file/docutheque/2017-03/Document\\_d\\_orientation\\_bonne\\_gestion.pdf](https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/docutheque/2017-03/Document_d_orientation_bonne_gestion.pdf)



# RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

## LIVRES :

- Catalogue – Travaux d'école, Association ICI !, Éditions de la Comtesse & Éditions Hyperville,
- La Ville récréative, Thierry Paquot, éditions Infolio,
- L'enfant dans la nature, Moïna Fauchier-Delavigne et Matthieu Chereau, éditions Fayard,
- Pour une éducation buissonnière, Louis Espinassous, éditions Hesse,
- Sous mes pieds... la vie du sol, Emmanuelle Houssais, éditions du Ricochet.

## DOCUMENTS NUMÉRIQUES :

- Le guide ministériel : <https://batiscolaire.education.gouv.fr/cours-de-recreation-primaire-240415>
- Manuel de l'école du dehors : <https://fr.calameo.com/read/001128614290c8621be82>
- Un verger dans mon école : <https://www.paris.fr/pages/des-vergers-dans-les-ecoles-4706>

## ARTICLES :

- Pour des cours de récréation en transition : <https://profsentransition.com/pour-des-cours-de-recreation-en-transition/>
- Adieu bitume, vive les cours d'école végétalisées : <https://reporterre.net/Adieu-bitume-vive-les-cours-d-ecole-vegetalisees>

## LES RESSOURCES DES CAUES :

- Outils pédagogiques du CAUE91 : <https://www.caue91.asso.fr/nos-actions/pedagogie/colleges-en-chantier/outils-pedagogiques>
- Malettes pédagogiques du Caue75 : <https://www.caue75.fr/mallette-pedagogique-oasis/mallette-pedagogique-elementaires>
- Ressources "cours Oasis" CAUE75 : <https://www.caue75.fr/content/ressources-cours-oasis>
- Catalogue de végétaux pour les "cours Oasis" : <https://www.caue75.fr/uploads/media/caueidf/0001/12/d6165873649cf34890d67f7fff3b3ddf001fdc6b.pdf>

## SITOGRAFIE :

- Le site d'Elodie Seguin en charge de la pépinière Pariciflore : <https://pariciflore.fr/>
- La documentation Oasis de la ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>
- Réseau pour l'éducation à l'environnement : <https://frene.org/>

## FILMOGRAPHIE :

- Retour d'expérience "cours Oasis" : <https://www.youtube.com/watch?v=1ZrXhmDpBn4>
- Faire classe dehors : <https://eveil-et-nature.com/salle-de-classe-epanouissement-enfants/>







---

9 cours Blaise Pascal  
91000 EVRY - COURCOURONNES  
Tél. : 01 60 79 35 44  
caue91@caue91.asso.fr

---

[www.caue91.asso.fr](http://www.caue91.asso.fr)